



Plus value sur vente immeuble SCI

Par led

Bonjour

Avec mes enfants nous souhaitons vendre un immeuble détenu dans le cadre d'une SCI et dissoudre cette dernière.
Je suis propriétaire de 50% depuis 34 ans et mes enfants de 25 % chacun depuis 4 ans (suite au décès de leur père).
En cas de plus value devrais-je aussi en payer sur ma part, ou simplement les enfants ?

Merci pour vos réponses.

Led

Par yapasdequoi

doublon - déjà répondu

Par Hibou Joli

La durée de détention PAR LA SCI (c'est elle qui vend l'immeuble et non les associés) est supérieure à 30 ans générant une exonération TOTALE d'imposition

Par yapasdequoi

La réponse avait déjà été donnée ici :

<https://www.forum-juridique.net/immobilier/vente-immeuble-sci-t65529.html>